

Note d'information

Pour **tout changement** d'ordre administratif (numéro de téléphone, adresse postale, domiciliation bancaire, adresse mail, etc.) ou **tout changement** de situation familiale, nous vous remercions d'en informer immédiatement le secrétariat de l'établissement à l'adresse mail suivante : secretariat2@ursulines.eu ou 05 34 25 28 61 en précisant le nom, prénom et classe de l'enfant.



ORGANISATION DE LA RENTREE

Collège : page 2

www.ursulines.eu

Pour les parents qui n'auraient pas la connexion internet, les listes sont disponibles à l'accueil.

L'établissement sera fermé

**Du vendredi 13 juillet 2018 à 16 H 00
au mercredi 22 août 2018 à 9 H 00**

Organisation de la journée de rentrée

Mardi 04 septembre 2018	09 H 00	Accueil des élèves de Petite Section (Groupe 1 – voir tableau)
Mardi 04 septembre 2018	09 H 30	Accueil des élèves de la moyenne section au CM2 (sauf CM1)
Mardi 04 septembre 2018	14 H 00	Accueil des élèves de CM1
Mercredi 05 septembre 2018	09 H 00	Accueil des élèves de Petite Section (Groupe 2 – voir tableau)

PRIMAIRE : Il est indispensable que tous les enfants inscrits soient présents le jour de la rentrée. Dans le cas contraire, une lettre certifiant que votre enfant effectuera une rentrée différée est nécessaire. L'Inspecteur devant comptabiliser les enfants présents le jour de la rentrée.

Rappel horaires

➤ Ecole:

Matin :	8 H 30 – 11 H 45	}	le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Après-midi :	13 H 45 – 16 H 15		
	8 H 30 – 11 H 30		le mercredi

➤ Garderie Maternelle: 7 H 45 – 8 H 30 et 16 H 15 – 18 H 30

➤ Etude du soir du CE1 au CM2
(Lundi, Mardi et Jeudi) 16 H 30 - 17 H 30 (2,50€ par jour d'étude)

➤ CLAE (Accueil des Primaires) 7 H 45 – 8 H 30 / 11 H 45 – 13 H 45 / 16 H 15 – 18 h 30

Nous informons les parents du primaire et des classes enfantines que pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi, ils ont la possibilité d'inscrire leurs enfants au Centre Aéré de la Mairie de Toulouse.

➤ Ouverture de l'établissement 7 H 45 – 18 H 30 (accueil téléphonique 8h00 - 18h00)

Catéchèse : début octobre, jour et heure à déterminer.

INFORMATIONS

- **Pour tous les élèves de maternelle et de primaire, vous devez nous faire parvenir pour la rentrée un justificatif de domicile : la photocopie de la dernière facture EDF à remettre à l'enseignante.**
- Un mail vous sera adressé concernant la date de la remise des blouses.
- Soirée «Rencontres et Retrouvailles » le vendredi 28 septembre 2018 à 19h00.

MATERNELLE et PRIMAIRE
pour toute absence et pour tout ce qui concerne la vie scolaire,
veuillez composer le **05 34 25 28 61**

COLLEGE:

Organisation de la journée de rentrée

Mardi 04 septembre 2018	9 H 00	Accueil des élèves de 3 ^e .	Sortie à 16 H 30
	10 H 00	Accueil des élèves de 6 ^e .	Sortie à 15 H 30
	13 H 30	Accueil des élèves de 4 ^e .	Sortie à 16 H 30
	14 H 00	Accueil des élèves de 5 ^e .	Sortie à 16 H 30

Pour les élèves de 4^e et 3^e les livres scolaires seront distribués dès les premiers jours de l'année scolaire contre un chèque de caution de 200€ (chèque à libeller à l'ordre de « **OGEC URSULINES »)**
Pour les 6^{ème} et 5^{ème} les documents concernant les IPads vous seront remis à la rentrée

Rappel horaires :

- Collège:

Matin :	8 H 20 – 12 H 15	}	le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Après-midi :	13 H 30 – 16 H 30 ou 17 H 30		
	8 H 20 – 12 H 15		
- Etude 16h45 - 18 h 00 (aucune sortie n'est autorisée avant 18 H 00)
- Ouverture de l'établissement 7 H 45 – 18 H 00

- Pour les collégiens, possibilité d'aide à la restauration (prise en charge partielle) par le Conseil Général de la Haute-Garonne. **Attention cette année**, la demande se fait en ligne sur le site : <https://ars.ecollege.haute-garonne.fr/identity/connect> ou <http://www.ecollege.haute-garonne.fr/>
- Un mail vous sera adressé concernant la date de la remise des uniformes.
- Les premières dates à retenir pour les élèves du Collège :

Mardi 04 septembre 2018	Rentrée Elèves (6 ^{ème} 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème})
Mardi 11 septembre 2018	Photos (6 ^{ème} individuelles, 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème})
Vendredi 07 septembre 2018	Sortie à la forêt de Bouconne pour les 6 ^{èmes}
Jeudi 13 septembre 2018	Réunion Parents 6 ^{ème} à 17 H 30
Lundi 17 septembre 2018	Réunions Parents 3 ^{ème} à 17 H 30
Mardi 18 septembre 2018	Réunions Parents 4 ^{ème} à 17 H 30
Jeudi 20 septembre 2018	Réunions Parents 5 ^{ème} à 17 H 30
Jeudi 27 septembre 2018	Photos maternelle et primaire + Groupe 6 ^{ème}
Vendredi 28 septembre 2018	Soirée Rencontres et Retrouvailles à 19 H 00
Vendredi 12 octobre 2018	Soirée Portes Ouvertes (17 H – 20 H)

Vacances de Toussaint du vendredi 19 octobre 2018 à 16 H 30 au lundi 05 novembre 2018 à 8 H 20	
Jeudi 08 novembre 2018	Fin de la demi période – Relevés de notes
Mercredi 28 novembre 2018	Brevet Blanc 3 ^{ème}
Jeudi 29 novembre 2018	Brevet Blanc 3 ^{ème}
Vacances de Noël du vendredi 21 décembre 2018 à 16 H 30 au Lundi 07 janvier 2019 à 8 H 20	
Mercredi 16 janvier 2019	Fin du 1 ^{er} semestre
Du 21 au 31 janvier 2019	Conseils de classe
Jeudi 07 février 2019 (soir) Vendredi 08 février 2019	Réunion parents professeurs
Du 11 février au 15 février 2019	Classe de neige pour les 6 ^{èmes}
Du 11 février au 16 février 2019	Stage en entreprise pour les 3 ^{èmes}
Vacances de février du vendredi 22 février 2019 à 16 H 30 au lundi 11 mars 2019 à 8 H 20	

COLLEGE

**pour toute absence et pour tout ce qui concerne la vie scolaire,
veuillez composer le**

05 34 25 43 10

«La lecture est la respiration de l'âme» Emmanuel PERAUD.

Nous vous souhaitons de belles vacances...

DOCUMENTS A FOURNIR

COLLEGE

Liste des documents à remettre dans une grande enveloppe
avec le nom prénom et classe de votre enfant le jour de la rentrée
au professeur principal

- ☐ Fiche d'urgence et informations Vie Scolaire
- ☐ Droit à l'image et autorisations de sorties
- ☐ Inscription à la cantine
- ☐ Chèque de 200 euros de caution pour les manuels scolaires pour les 3èmes et 4èmes avec au dos le nom et prénom de l'enfant
- ☐ Inscription à la journée d'intégration pour les 6èmes

NB 1 : Vous trouverez joint le certificat médical à retourner à la vie scolaire en cas d'absence pour l'éducation physique et sportive

NB 2 : Dans le cas où vous ne pouvez pas imprimer les documents à retourner, vous pouvez passer à l'accueil de l'établissement entre le 22 août et 30 août.

Fiche d'urgence

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté selon eux. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné d'un membre de sa famille.

Je soussigné(e) _____ agissant en tant que
☐ père ☐ mère ☐ tuteur légal

autorise le transport, les soins et toutes les mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant (NOM et prénom) _____. En cas de transfert en milieu hospitalier, les frais occasionnés sont à la charge de la famille.

Allergies

Traitement en cours

Observations et recommandations particulières sur l'état de santé de l'élève

Nom et n° de tél. du médecin traitant

Date dernier rappel du vaccin antitétanique

Classe : _____

Informations Vie Scolaire - Année scolaire 2018-2019

ELEVE			
Nom	Prénom		
Né(e) le	A		
Garde alternée	☐ oui ☐ non	Semaine 1 ☐ père ☐ mère	Semaine 2 ☐ père ☐ mère
Responsable légal 1	Nom	Prénom	
		 portable	
		 domicile	
		 pro	
Responsable légal 2	Nom	Prénom	
		 portable	
		 domicile	
		 pro	
Personnes à contacter en cas d'urgence et d'absence des parents			
Nom	Lien avec l'élève		
Nom	Lien avec l'élève		
Dépôt des signatures			
Père		Mère	Tuteur

Droit à l'image

Nous autorisons notre enfant à être photographié(e) et/ou filmé(e) lors d'un reportage photos et/ou vidéo effectué pour l'établissement Sainte Marie des Ursulines.

Par ailleurs, nous autorisons à titre gratuit l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos, sans limitation de durée, et sur les supports suivants :

- Photo de classe,
- Tout support papier,
- Tout support numérique,
- Exposition liée à une manifestation au sein de l'établissement,
-

Nous renonçons expressément à nous prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'établissement qui trouverait son origine dans la captation et diffusion réalisées dans le cadre précité.

Nous disposons de la possibilité de solliciter le retrait des images/vidéos diffusées à tout moment, ce retrait étant réalisé sous 3 mois sur le support web et pour le tirage suivant s'agissant des publications sur support papier.

Fait à _____, le _____ / _____ / _____

Signatures

Autorisations de sorties

NB : Votre enfant est demi-pensionnaire quand il déjeune dans l'établissement il est externe les jours où il prend son repas à l'extérieur

	Demi-pensionnaire		Externe	
Entrées retardées	☐ oui	☐ non	☐ oui	☐ non
Sorties avancées	☐ oui	☐ non	☐ oui	☐ non

 En cas de changement d'emploi du temps, si vous n'avez pas donnée l'autorisation à votre enfant, il devra être présent dans l'établissement selon son emploi du temps habituel.

- Toute modification exceptionnelle doit être signifiée par écrit à la vie scolaire **24 heures à l'avance**.

Étude

Mon enfant restera à l'étude du soir de 16h40 à 18h00 à partir du _____ / _____ / _____ ;

Semaine 1	Lundi ☐	Mardi ☐	Jeudi ☐	Vendredi ☐
Semaine 2	Lundi ☐	Mardi ☐	Jeudi ☐	Vendredi ☐

NB : toute demande de modification devra être transmise par écrit à la vie scolaire



Restauration et self à Sainte Marie des Ursulines

- Tout élève inscrit aux Ursulines a une carte de cantine nominative.
- La 1^{ère} carte est gratuite. En cas de perte ou dégradation elle sera facturée 7€.
- 2 cas peuvent se présenter :
 1. L'élève mange régulièrement un ou plusieurs jours précis par semaine : il est considéré comme **semi-pensionnaire** pour les jours correspondants et uniquement ces jours-là. C'est l'établissement qui se charge de créditer sa carte.

Remarques:

- Remboursement uniquement en cas de maladie avec justificatif médical à partir du 4^e jour consécutif.
- Si l'établissement met les élèves en congé (ex : journée pédagogique) ou pour une sortie scolaire, le repas ne sera pas comptabilisé et sera remboursé en fin d'année scolaire.
- Les jours de demi-pension ne sont pas **INTERCHANGEABLES** (ex : un élève, inscrit uniquement à la cantine le jeudi, est absent ce jour-là. Le repas qui n'a pas été consommé ne sera ni reporté sur un autre jour de la semaine, ni remboursé).

2. L'élève mange **occasionnellement**, il est **externe**: sa carte doit être créditée c'est à dire que vous devez acheter **au préalable** un certain nombre de repas (adressez-vous à l'accueil).

Aucune facture complémentaire ne sera établie par la comptabilité pour les élèves externes.

Modalités de passage au self :

Collège :

L'élève détient sa carte. En cas d'oubli il passe en fin de service.

Maternelle et Primaire :

La gestion des cartes se fait par le personnel de l'établissement.

Pour tout changement de régime, adressez-vous à l'accueil afin d'obtenir un nouvel imprimé.

Tout changement de régime prendra effet au 1^{er} du mois suivant.



INSCRIPTION CANTINE 2018-2019

(un coupon réponse par élève à remettre au plus tard le mercredi 05 septembre 2018 à l'enseignante pour les écoliers ou à la vie scolaire pour les collégiens)

Nom : Prénom : Classe :

☐

Externe

☐

Demi-Pensionnaire (si demi-pensionnaire, merci de compléter ci-dessous)

Cocher le nombre de repas hebdomadaire puis le ou les jours de présence au self

☐ 5 repas hebdomadaire

☐ 4 repas hebdomadaire

☐ 3 repas hebdomadaire

☐ 2 repas hebdomadaire

☐ 1 repas hebdomadaire

☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

*Pour tout changement de régime, adressez-vous à l'accueil afin d'obtenir un nouvel imprimé.
Tout changement de régime prendra effet au 1^{er} du mois suivant.*

Date :
Signature(s) des Parents
ou du Responsable légal

SORTIE DE DEBUT D'ANNEE

6^{ème}



Afin de permettre à vos enfants de faire connaissance avec leurs camarades et leurs professeurs, nous organisons une journée de rentrée pour les 3 classes de 6^{ème} à la forêt de Bouconne. Course d'orientation autour de la base de loisirs de la forêt de Bouconne et jeux multisports sont au programme de cette journée.

- Date : vendredi 7 septembre 2018
- Départ : rendez-vous à 8h20 au collège
- Retour : prévu à 16h30 au collège
- Participation : 5,00 euros (frais de transport)
- Le pique-nique sera fourni par le collège et facturé aux familles
- Venir en tenue de sport (vêtement imperméable et/ou casquette en fonction de la météo)
- Accompagnateurs : les professeurs principaux de 6^{ème} et des professeurs enseignant en 6^{ème}.
- Rappel : le règlement concernant l'interdiction d'apporter téléphone portable, iPod, MP3 ou autre objet de valeur dans l'établissement s'applique également dans le cadre de cette sortie.

Talon à remettre aux professeurs principaux de 6^{ème} le jour de la rentrée accompagné du règlement de 5,00 euros en espèces ou par chèque à l'ordre de l'OGEC



AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné(e) M. Mme, père, mère, tuteur*
-autorise mon fils, ma fille*,

Nom..... Prénom..... Classe.....

à participer à la sortie du vendredi 7 Septembre 2018

- autorise les organisateurs à faire soigner mon enfant, à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions médicales et m'engage à rembourser des frais éventuels.

- autorise mon enfant à quitter le collège à 16h30 oui non*

*rayer les mentions inutiles

Tél : / /

Date :

Signature :

Certificat médical

(A compléter par le médecin si besoin)

Je soussigné(e) Docteur en médecine,
certifie avoir, en application du décret n°88-977 du 11/10/1988 examiné l'élève
.....né(e) le scolarisée au Collège
Sainte-Marie des Ursulines, en classe de, et constaté, ce jour, que son état de
santé entraîne une inaptitude partielle d'une durée de

Cette inaptitude est liée aux **incapacités fonctionnelles**

- ✓ à des types de mouvement (amplitude, vitesse, charge, posture...) :

.....
.....

- ✓ à des types d'effort (musculaire, cardio-vasculaire, respiratoire...) :

.....
.....

- ✓ à la capacité à l'effort (intensité, durée...) :

.....
.....

- ✓ à des situations d'exercice et d'environnement (travail en hauteur, en milieu aquatique,
conditions atmosphériques) :

.....
.....

Fait à le

Signature et cachet



- TOUS LES VETEMENTS DOIVENT ETRE IMPERATIVEMENT MARQUES AU NOM DE L'ELEVE. CEUX QUI NE SONT PAS IDENTIFIABLES SERONT REMIS A UNE ŒUVRE CARITATIVE A LA FIN DE CHAQUE TRIMESTRE.**

FRANÇAIS

- 5 cahiers 24x32 grands carreaux 48 pages sans spirales + feuilles grands carreaux blanches (simples et doubles) + 1 chemise cartonnée (élastiques) au nom de l'élève + 1 cahier de brouillon + Grevisse du collège 6è-3é GRAMMAIRE • ORTHOGRAPHE • VOCABULAIRE • CONJUGAISON • LITTÉRATURE Magnard ISBN 978-2210756410 + La grammaire par les exercices 6^{ème} nouvelle édition couverture renforcée ISBN 9782047335994

ANGLAIS

- 1 grand classeur + feuilles blanches grands carreaux + 10 intercalaires + pochettes transparentes + 1 grand cahier 24X32 grands carreaux 96 pages

ALLEMAND

- 1 cahier format 24x32 grands carreaux de 96 pages + 10 copies doubles

ESPAGNOL

- 1 cahier format 24x32 grands carreaux de 96 pages

MATHS

- 1 cahier grand format 24x32 144 pages + feuilles simples et doubles grand format grand carreaux blanches + 1 cahier de brouillon + feuilles de papier calque + règle graduée, + compas + rapporteur + équerre+ crayon à papier ou critérium + crayons de couleurs + taille crayon + gomme + colle + ciseaux + 1 calculatrice Casio FX 92+ spéciale collège (attention nouveau modèle avec indiqué 92+) <http://www.casio-education.fr/products/fx-92-speciale-college>

ARTS PLASTIQUES

- **1 grand cahier 24x32 cm, type travaux pratiques 96 pages sans spirale qui servira en 5^e et 4^e + 1 pochette (type canson) papier dessin blanc 180 g + quelques feuilles calque + 1 bloc ou pochette papier couleur pour découpage/collage + crayons de couleur et feutres + 1 chiffon et une pince à linge + les outils scolaires habituels : ciseaux, colle, gomme, taille-crayon, crayon à papier, règle, ruban adhésif, des trombones + quelques pochettes plastiques.**

SVT (Sciences de la Vie et de la Terre)

- 1 classeur fin format A4 souple + quelques feuilles blanches + feuilles simples et doubles à grands carreaux A4 + 5 intercalaires + pochettes plastifiées + 1 chemise papier cartonnée + surligneurs + crayon à papier

SCIENCES PHYSIQUES

- 1 cahier A4 24x32 96 pages grands carreaux

HISTOIRE, GEOGRAPHIE et EDUCATION CIVIQUE

- un cahier format 24x32 grands carreaux, 144 pages + crayons de couleur

EDUCATION MUSICALE

- 1 porte-vue de 40 pages

TECHNOLOGIE

- 1 porte-vue de 120 pages minimum + 3 fluos (couleur au choix) + crayons de couleur + quelques feuilles blanches simples format A4 grands carreaux

EPS (Education Physique et Sportive)

- tee-shirt de sport, sweat-shirt, K-way, short et survêtement + paire de chaussures de sport + maillot de bain (1 pièce pour les filles / slip de bain pour les garçons) + bonnet de bain (obligatoire) + 1 paire de lunettes de piscine + 1 raquette de tennis de table avec balles
LE TOUT MARQUE AU NOM DE L'ELEVE DANS UN SAC DE SPORT EGALEMENT MARQUE AU NOM DE L'ELEVE

Voir le récapitulatif page suivante

Manuels scolaires : un courrier d'information vous sera communiqué ultérieurement.

CAHIERS		
	3	cahiers 24x32 grands carreaux 96p sans spirales
	1	Cahier travaux pratiques 24x32 96p
	6	Cahiers 24x32 grands carreaux 48p sans spirales
	2	cahier 24x32 grand carreaux 144p
	1	Cahier de brouillon

CLASSEURS		
	3	grands classeurs souples A4

FEUILLES		
	5	pochettes de feuilles simples blanches A4 grands carreaux
	5	pochette de feuilles doubles blanches A4 grands carreaux
	1	pochette de feuilles blanches
	1	Pochette feuilles simples de couleur

DIVERS		
	2	chemise cartonnée élastiques A4
	1	pochette de 5 intercalaires
	1	pochette de 10 intercalaires
	1	porte vue de 120 pages
	1	Porte vue de 40 pages
	1	pochette de papier calque
	3	paquet de pochettes transparentes A4
	1	pochette canson 180 g
	1	Pochette de papier couleur pour Arts Plastiques
	1	Calculatrice Casio Fx92 spéciale collège
	1	Equerre+ rapporteur +compas
	1	règle graduée
	3	fluos différents
	1	tube de colle
	1	gomme
	1	boite de trombones
	1	ruban adhésif
	1	paire de ciseaux
	1	boite de crayons de couleurs
	1	boite de feutres
	1	taille crayons
	1	raquette de tennis de table avec balles
		Français : Grevisse du collège 6è-3é GRAMMAIRE • ORTHOGRAPHE • VOCABULAIRE • CONJUGAISON • LITTÉRATURE Magnard ISBN 978-2210756410 La grammaire par les exercices 6 ^{ème} nouvelle édition couverture renforcée ISBN 9782047335994

TARIFS - ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

CONTRIBUTION des FAMILLES :

(Calculée à partir du revenu fiscal de référence de l'avis d'impôt 2017, impôt sur les revenus de l'année 2016, à transmettre au secrétariat si ce n'est déjà fait).

CONTRIBUTION DES FAMILLES / MOIS (SUR 10 MOIS) *			
CATEGORIES	QUOTIENT FAMILIAL	ECOLE	COLLEGE
A	Jusqu'à 2340	30 €	38 €
B	De 2341 à 3340	40 €	47 €
C	De 3341 à 5000	49 €	56 €
D	De 5001 à 6500	58 €	65 €
E	De 6501 à 8500	67 €	74 €
F	De 8501 à 10000	76 €	83 €
G	De 10001 à 11700	86 €	93 €
H	De 11701 à 13000	95 €	102 €
I	De 13001 à 15000	100 €	110 €
J	De 15001 à 20000	106 €	117 €
K	De 20001 à 25000	113 €	124 €
L	De 25001 à 30000	118 €	132 €
M	Supérieur à 30001	Chaque famille choisit le montant de sa contribution qui doit être supérieure à 153 €	

*Assurance scolaire comprise (Mutuelle Saint Christophe)

DETERMINATION du QUOTIENT FAMILIAL :

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu fiscal de référence}}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Afin de nous permettre de vous classer dans la bonne catégorie, veuillez nous fournir les documents suivants :

- Personnes mariées : copie intégrale de l'avis d'imposition 2017 sur les revenus de l'année 2016, établi par les services fiscaux français.
- Personnes vivant maritalement : copie intégrale des 2 avis d'impositions 2017
- Si les parents sont en instance de divorce : fournir uniquement la copie intégrale de l'avis d'imposition 2017 du parent qui va avoir la garde de l'enfant ; nous joindre également une copie de l'ordonnance de non conciliation.
- Parents divorcés ou séparés : fournir uniquement la copie intégrale de l'avis d'imposition 2017 du parent qui a la garde de l'enfant.
- Pour les gardes alternées : fournir les copies intégrales des avis d'imposition 2017 des 2 parents ayant la garde alternée de l'enfant (une moyenne des contributions sera effectuée).

REDUCTIONS ACCORDEES SUR LA CONTRIBUTION des FAMILLES :

- 20% pour le deuxième enfant
- 50% pour le troisième enfant
- 100% à partir du quatrième enfant

PRIX des REPAS

<u>Repas au forfait :</u>	5,10 €	Forfait facturé mensuellement (sur 10 mois).
<u>Repas occasionnel :</u>	5,80 €	

MATERNELLE :

- Goûters du matin: forfait de 7,50 € par mois (petite et moyenne section)
- Garderie : forfait de 25 € par mois ou 3,00 € par soirée de façon ponctuelle

PRIMAIRE

- Etude du soir : 3,00 € par soirée
- Manuels scolaires : voir document à l'inscription

SPORT COLLEGE, participation aux transports :

- 55 € par an

SORTIES et VOYAGES SCOLAIRES :

durant l'année, des sorties ou voyages pédagogiques peuvent être organisés. Une participation sera demandée aux familles.

REGLEMENT :

1. Par prélèvement (de octobre à juillet). Mandat de prélèvement SEPA à compléter si ce n'est déjà fait.
2. Par virement. Un RIB de l'établissement vous sera transmis à votre demande.
3. Par carte bancaire (ou à défaut chèque ou espèces)

Pour toutes informations complémentaires veuillez-vous adresser à l'établissement.